

Une règle
des recommandations
et un engagement
pour la sécurité des patients.

por la
seguridad
de los pacientes

www.saludinforma.es/temasdesalud

Une règle

La sécurité du patient signifie la mise en œuvre d'une prise en charge médicale sans dommages évitables. Améliorer la sécurité est une tâche à partager où la collaboration des patients est indispensable, avec une règle générale qui a fait ses preuves :

Il faut toujours demander en cas de doute.

Les recommandations suivantes adressées aux patients qui se rendent quotidiennement à des centres médicaux et des hôpitaux sont le fruit du savoir-faire et de l'expérience des professionnels du Service Aragonais de la Santé, des représentants d'associations de patients et des usagers qui ont participé aux groupes de travail de la 1ère Journée Aragonaise des Patients pour la Sécurité des Patients qui a eu lieu le 7 juin 2007 à Saragosse.

Quelques recommandations à l'intention des patients

1) Demandez des informations sur le personnel médical qui vous prend en charge. Vous devez connaître votre médecin traitant et le personnel infirmier et savoir comment ils s'appellent.

2) Nous avons tous des doutes et des oublis. Avant votre rendez-vous ou votre hospitalisation, réfléchissez à vos questions et notez ce que vous aimeriez demander afin de ne rien oublier.

Prenez l'habitude de ranger à un même endroit tous vos dossiers antérieurs de soins et d'hospitalisation.

3) Indiquez à votre médecin les médicaments que vous prenez et notamment ceux auxquels vous êtes allergique ou que vous n'avez pas tolérés.

4) Si vous prenez d'autres produits (produits de phytothérapie, vitamines...), demandez à votre médecin s'ils sont compatibles avec le traitement prescrit. Il faut lui indiquer également si vous suivez un régime particulier, si vous fumez ou si vous consommez habituellement de l'alcool ou d'autres substances.

5) Si différents spécialistes vous ont prescrit d'autres médicaments, il faudra vérifier avec votre médecin traitant qu'il n'y a pas d'incompatibilités ou de produits de même composition.

6) Il faut vous assurer d'avoir bien compris toutes les informations relatives à votre traitement et les éventuels effets secondaires ou indésirables de ce dernier.

Respectez les prescriptions médicales pour la prise de vos médicaments et n'abandonnez pas le traitement sans avoir consulté votre médecin.

Vérifiez s'ils n'ont pas d'incidence sur la capacité à conduire ou à travailler. En cas de doute, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

7) Faites attention lorsque vous achetez et prenez des médicaments car les noms ou les emballages peuvent parfois se ressembler. Chez vous comme à l'hôpital, vérifiez toujours si vous prenez le bon remède.

8) Des analyses et des auscultations supplémentaires ne sont pas toujours synonymes de meilleur soin. Afin d'éviter des répétitions et des gênes inutiles, notez les examens médicaux qui vous ont été prescrits : analyses, radiographies ou autres.

Vérifiez la date des rendez-vous et les conditions dans lesquelles vous devez vous rendre à l'hôpital ou au centre médical (à jeun, préparation spéciale, etc.)

Si vous pensez être enceinte, veuillez le signaler à votre médecin, certaines analyses et certains traitements étant alors déconseillés.

9) Le cas échéant, renseignez-vous auprès du personnel médical sur les règles d'automédication, l'assistance et les aides sociales disponibles, les groupes de soutien et les associations de patients correspondant à votre maladie.

10) Les infections hospitalières sont un des principaux risques pour la santé lors de l'hospitalisation et les mains sont le véhicule de contagion le plus fréquent. Tout comme le personnel médical qui vous prend en charge se doit de le faire, veuillez respecter et faire respecter par vos proches les règles de lavage des mains et d'hygiène générale marquées par le personnel de l'hôpital.

11) Lors des moments difficiles, il vaut mieux être accompagné par un parent ou un proche. Le cas échéant, exigez votre droit à la confidentialité et à une attention digne.

12) Il n'y a pas de questions inutiles mais des moments inopportuns. Fixez avec le personnel médical le moment idéal pour lui poser toutes vos questions. Ces dernières ne doivent jamais rester sans réponse.

Avant de signer une décharge pour un traitement, la participation à une étude ou pour un examen, vous devez la lire attentivement et vous assurez de bien comprendre les risques. Demandez en cas de doutes car vous avez le droit et l'obligation de connaître tous les risques avant de prendre votre décision.

13) Avant de sortir de l'hôpital, lisez votre dossier médical en vous s'assurant de l'avoir bien compris. N'hésitez pas à demander des renseignements sur les médicaments prescrits, la posologie et la façon de les prendre, sur ce que vous pouvez manger et boire, ce que vous devez éviter, la date et le lieu de la prochaine révision ou quand vous pourrez refaire du sport, conduire ou mener à nouveau une vie normale.

14) Si vous pensez que des choses peuvent être améliorées, veuillez utiliser les moyens de réclamation et de suggestion disponibles. Nous voulons nous améliorer et votre collaboration est indispensable.

15) Bien que tous les patients ne soient pas égaux, il est conseillé de rencontrer des personnes qui ont vécu les mêmes problèmes que les vôtres. S'ils vous apportent des informations contradictoires à celles de votre médecin ou de l'infirmière ou si vous lisez des informations paradoxales ou surprenantes sur Internet, n'hésitez pas à leur en parler.

Un engagement

Nous commençons tous des erreurs et toute organisation présente des défaillances.

Aidez-nous et suivez les recommandations précédentes pour que nos fautes et nos erreurs deviennent de moins en moins probables et de moins en moins importantes.

Les professionnels du secteur, nous nous sommes engagés à tout mettre en œuvre afin d'éviter de tels désagréments.